

CHRONOLOGIE.

CHRONOLOGIE

1683 : mariage des parents du Marquis de Roubiac, futur duc de Montpezat

Nuit du 19-20 mai 1684 : naissance du marquis de Roubiac, futur duc de Montpezat

19 août 1685 : naissance de la sœur du marquis de Roubiac, futur duc de Montpezat

29 mars 1686 : décès du père de l'auteur.

La mère de l'auteur est nommée tutrice et quitte Collias pour Roquemaure. [elle est âgée de 25 ans]

Mai 1686 : décès de l'enfant posthume du père de l'auteur

1694 : auteur est envoyé à Paris chez M. le Jeune, il est alors âgé de 10 ans.

décès de l'oncle, abbé Deyrolles qui était à la tête de l'évêché de Perpignan.

La mère de l'auteur quitte Roquemaure pour Avignon

Entrée de l'auteur au Collège des Jésuites à Avignon

Entrée de la sœur de l'auteur dans un couvent en demi pension

Pâques 1697 : l'auteur est en vacances avec son cousin auprès de M^{me} la Marquise de S^t Victor. Il tombe malade.

1697 : mère de l'auteur le fait ramener à Avignon où il guérit.

Décès du grand-père maternel, M. de Saignon (pendant la jeunesse de l'auteur mais aucune date précise)

1698 : auteur étudie toujours à Avignon

réunion de famille pour obliger la mère de l'auteur à respecter les volontés de l'abbé Deyrolles, à savoir que son neveu aille étudier à Paris.

1699 : mère de l'auteur rachète pour 63 500 Livres la moitié de la terre de Collias qui appartient à M. Mairargues. Elle n'en paye que la moitié en réalité. Cette terre produit 1 500 Livres de rente.

Auteur est retiré de son Collège d'Avignon, il a 15 ans

Oncles de l'auteur le mettent au courant de sa situation financière et de la gestion de son patrimoine par sa mère.

Mère de l'auteur quitte Avignon pour Collias

Sœur de l'auteur est envoyée au Couvent de Sommières

1702 : auteur, âgé d'environ 18 ans, fugue pour rejoindre un de ses oncles à Montpellier. Après 8 jours passés là-bas, il retourne à Collias.

Juillet 1702 : à 18 ans et 2 mois, l'auteur part enfin pour Paris pour y faire ses exercices et pour envisager d'acheter une Compagnie de Cavalerie.

S'arrête 3 jours à Lyon chez le filleul de son oncle (l'abbé de Montpezat). Puis va chez son oncle.

Juillet-Août 1702 : il arrive à Paris où il est intégré dans l'Académie de Rochefort, qui est un de ses parents

Début 1704 : sa mère quitte Collias pour Uzès et arrête de lui verser sa pension.

Décès de M. le Gay, filleul de l'oncle abbé de Montpezat. Perte de revenus pour l'auteur car cet homme lui donnait de l'argent.

Auteur devient Doyen de l'Académie de Rochefort

Il rencontre le Duc de Mantoue à l'Académie de Rochefort.

Il attrape la jaunisse

Il rencontre des difficultés financières. L'auteur pense donc quitter l'Académie mais, il est aidé des Ecuyers et reste donc à l'Académie.

Rencontre avec jeune fille de 18 ans (il en a 20) qui est son premier amour.
Mène la belle vie à Paris

Rencontre une femme mariée et a une aventure avec elle. Il se peut qu'il soit tombé malade. Il perd son autre amoureuse. Il quitte l'Académie pour s'installer chez un chirurgien de 30 ans avec qui il devient ami.

Retour à l'Académie. Se bagarre avec un camarade avec qui il se liera d'amitié (il s'agit du chevalier d'Otteman)

13 avril 1705 : assiste aux funérailles du Duc de Bretagne. Tente de séduire une jeune religieuse du Couvent du Val de Grace.

1705 : décès de l'abbé de Montpezat, grand oncle de l'auteur, à l'âge de 84 ans.

Auteur est à l'Académie depuis 3 ans.

Il a passé 2 ans dans l'Académie avec un camarade Italien avec qui il sera en procès cette année-là.

Décès de sa tante paternelle (la sœur de son père)

Auteur a des problèmes d'argent mais sa mère insiste pour qu'il reste encore 1 an à Paris.

Auteur décide de quitter Paris.

Janvier 1706 : il décide de quitter Paris sans l'accord de sa mère. (il a 22 ans)

Le lendemain de son départ, il sauve la vie d'un homme à Tournon.

20 janvier 1706 : arrivée au St Esprit.

arrivée à Uzès, après une demi journée de voyage.

20 janvier 1706, 17h : il arrive chez sa mère à Uzès où il est accueilli froidement.

Nuit du 20 au 21 janvier 1706 : quitte Uzès pour Laudun.

23 janvier 1706 : retour à Uzès.

Courant 1706 : départ pour Montpellier.

Il se rend à Villeneuve les Béziers et y reste 3 jours.

Retour à Collias pour affaires

Mère et fils se brouillent ; elle part pour Avignon avec la sœur de l'auteur.

Procès du grand père maternel avec sa cousine, Mme d'Aubignan, à propos d'une substitution. Le grand père perd le procès.

A la suite d'un procès à Avignon (opposant la mère de l'auteur à son neveu) et de dépenses excessives, la mère et la sœur de l'auteur retournent vivre à Collias.

Projet de l'auteur : rejoindre son ami le Marquis de la Tournelle pour fuir ses obligations à Collias mais aussi pour satisfaire son goût pour les armes.

Décès du Marquis de la Tournelle lors d'une bataille.

L'auteur part pour 8 jours à Avignon. Toujours le procès opposant la mère de l'auteur à son neveu, M. de Saignon. Pendant le séjour de l'auteur, on parle de son mariage.

Retour à Collias de l'auteur. 15 jours de calme puis reprise du procès mère de l'auteur/ son neveu. La mère part pour Nîmes.

Tractation pour conclure le mariage de l'auteur avec la fille unique de M. Cottelier.

La sœur de l'auteur est aussi en âge de se marier (elle a 21 ans)

13 septembre 1707 : mariage de l'auteur avec Mlle Cottelier, avec l'accord des deux familles. (la jeune femme est âgée de 18 ans ; lui de 23 ans)

Fin automne 1707 : l'auteur amène sa femme à Collias, ainsi que sa belle-mère. Mais, le séjour est de courte durée et, il retourne à Nîmes.

L'auteur se sépare de M. Duda, qui va servir M. d'Aubais.

La mère et la sœur de l'auteur vivent à Collias.

Fin 1707-début 1708 : l'épouse de l'auteur est enceinte. L'auteur la rejoint et, ils partent à Collias.

Novembre 1708 : l'accouchement est proche ; l'auteur va chercher sa belle-mère et sa propre mère pour assister sa femme lors de l'accouchement.

28 novembre 1708 : naissance de sa fille, sans complications.

14 décembre 1708 : décès de la fille de l'auteur à la suite d'un rhume. La femme de l'auteur en est très affectée, sa mère reste auprès d'elle jusqu'à la fin de l'année.

Même période : l'auteur est pressenti à Nîmes pour être élu nouveau consul.

Enterrement de sa fille, l'auteur ne veut pas partir mais, sa femme le pousse à aller à Nîmes.

17 décembre 1708 : l'auteur part donc pour Nîmes rejoindre Mme la Présidente de Monclus. Tractations pour qu'il accepte le poste de consul.

Courant décembre 1708 : Retour à Collias puis, il repart pour Nîmes pour les élections des consuls.

Janvier 1709 : il entre dans ses fonctions de consul (il a 25 ans)

6 janvier 1709 : grand froid ; Nîmes fait des réserves en blés pour ses habitants et ceux du diocèse.

1709 : Décès de l'abbé de Roubiac, chanoine de la cathédrale de Montpellier et oncle de l'auteur.

29 août 1709 : fin de la cérémonie d'enterrement de l'abbé de Roubiac

Septembre 1709 : l'auteur retourne à Nîmes, alors que sa mère et sa sœur sont toujours à Collias.

Emeutes de Nîmes pour obtenir des grains

Auteur défend les droits de la ville (litige porte sur la rente annuelle dont Nîmes est privée et sur le privilège d'étendre des étoffes dans les fossés) : il part 4 jours à Montpellier pour voir l'intendant, M. de Baviille.

Retour à Nîmes

Collias, qui fait partie du diocèse d'Uzès, commence à manquer de blé.

Tractation pour le mariage de la sœur de l'auteur (24 ans) avec son cousin. Sa sœur le refuse, sa mère est en colère contre elle.

Nouvelle proposition de mariage, avec la Baron de Gabriac de Saint Paulet, homme plus âgé qu'elle.

Février 1710 : le mariage de la sœur de l'auteur avec le Baron de Gabriac de Saint Paulet est célébré. (elle a 25 ans).

Pendant 15 jours : l'auteur, sa femme et sa sœur séjournent à St Paulet pour amener la nouvelle mariée dans son nouveau foyer.

1710 : Séjour de Mme de Roubiac, femme de l'auteur, chez sa mère à Nîmes.

Mère de l'auteur en procès à Nîmes à propos d'une vieille créance de son époux défunt.

Pour être encore consul, l'auteur se rend à Montpellier pour acheter l'office chez l'intendant M. Baviille. Il reste consul une année de plus.

Juin 1710 : femme de l'auteur veille aux récoltes de Collias.

Fin juin 1710 : femme de l'auteur tombe malade

4 juillet 1710 : décès de l'épouse de l'auteur à l'âge de 21 ans. Tristesse de l'auteur.[après 3 ans de vie commune] L'auteur a 26 ans.

5 juillet 1710 : funérailles de l'épouse. L'auteur et sa belle-mère quittent Collias pour Nîmes

20 juillet 1710 : la mère de l'auteur les rejoint à Nîmes puis repart pour Collias

Après les semences : décès de l'évêque Fléchier

Fin 1710 : préparatifs pour le choix des nouveaux consuls de 1711 à Montpellier

Retour à Nîmes. 15 jours avant les élections, l'auteur vend son office de consul.

Nièces de Mme de Cottelier (les filles de la sœur de la belle-mère de l'auteur) et leur père viennent à Nîmes pour mettre fin à la relation Cottelier/ Roubiac. Sa belle-mère demande le retour de l'argent de la dot et la maison mais tout en laissant un appartement pour l'auteur.

Auteur se rend à Villeneuve alors que sa mère va chez la belle-mère de l'auteur à Nîmes. Brouille entre les deux femmes.

Belle-mère de l'auteur tombe malade. Sa famille l'abandonne, s'empare des biens et veut évincer l'auteur.

Décès de la belle-mère de l'auteur

Mésentente entre l'auteur et l'évêque d'Uzès sur la nomination des chapelains de Collias.

Tractations pour le mariage du cousin de l'auteur, le juge mage, avec Mlle Bose. Les deux parties n'y sont pas favorables. Le mariage est donc annulé

Auteur est attiré par une femme à Nîmes.

Présidente de Monclus propose sa fille en mariage à l'auteur.

L'abbé de Montpellier, ami de l'oncle de l'auteur l'abbé de Roubiac, propose la fille du secrétaire du roi. Cependant, ce parti est promis à un de ses cousin, ami de l'auteur.

1711 : l'auteur et M. Poncet (évêque d'Uzès) sont en pourparlers pour acquérir les directes des chapelains de Collias.

Mère de l'auteur est en procès contre son neveu et contre son fils à propos de créances du père de ce dernier.

Etats généraux se tiennent à Montpellier (durent 15 jours)

L'archevêque de Narbonne octroie la grande commission à l'auteur.

Après les Etats généraux : l'auteur se rend à Villeneuve les Béziers pour conclure la vente d'une métairie

De retour à Collias, il apprend qu'il y a un bon parti à marier

1711 : il part pour Roquemaure pour régler l'achat de Collias à M. Mairargues

l'auteur est aidé de M. Combes pour conclure son mariage avec la fille de M. Carichon

1713 : à 29 ans, l'auteur cache toutes ses tractations de mariage avec Mlle Carichon à sa mère

M. Carichon est d'accord pour conclure le mariage de sa fille avec l'auteur mais, il faut la présence des deux familles pour mettre les accords par écrit. Les tractation pour le mariage de M de Soulier sont donc déclarées invalides

L'auteur se rend à Montpellier pour annoncer son mariage futur avec Mlle Carichon à M. de Montpezat, M. de Roquelaure et M. Baviile.

Retour à Avignon

11 janvier 1714 : jour pour passer le contrat de mariage et les épousailles. Les personnes présentes sont : la mère de l'auteur, M. Combes, M. l'abbé d'Argeliers, M. de Gras de Preignes (le mari de la tante décédée) et M. l'évêque de Cavaillon. Bénédiction du mariage. Tout le monde se réunit chez M de Carichon, sauf la sœur de l'auteur qui n'a pu venir car elle est en couches.

Janvier 1714 : après la conclusion du mariage, l'auteur part pour Montpellier sans avoir consommé l'union.

Part pour Collias où son beau-père lui rend visite et lui apporte des lettres de sa femme. L'auteur se rétablit

Retourne à Avignon où il accomplit enfin son devoir conjugal.

1714 : sa deuxième épouse est enceinte. (aux environs de juin)

Arrêt des poursuites entre la mère de l'auteur et son neveu, M. de Saignon. Mais, cette trêve est de courte durée.

Septembre 1714 : l'auteur et sa mère gagnent le procès contre M. de Saignon : on reconnaît les droits de la mère de l'auteur. Ce deuxième arrêt corrige le premier de **1711**.

Etats de la province de Languedoc ont lieu à Nîmes. Ils portent le nom d'Etats de Maillebois. L'auteur s'y rend car, son beau-père ne voulant pas rentrer dans Nîmes, il l'envoie pour mener des tractations à propos de mémoires à envoyer aux Cours du Roi et du Pape parlant d'une affaire qui concerne le Languedoc et le Comtat-Venaissin.

Retour de l'auteur à Avignon, où il rencontre M. de Saignon pour régler le versement de ce que ce dernier doit à sa mère.

L'auteur se rend à Collias, où il a rendez-vous avec sa mère, M. Combes et son beau-père. La mère de l'auteur passe obligation de ce qu'elle doit à son fils qui lui a prêté de l'argent.

Retour à Avignon pour assister à l'accouchement de sa femme.

1715 : M. Carichon va vivre à Collias où il s'occupe de l'agriculture, des réparations, de la bâtisse, des fermes et domaines de son gendre qui sont négligés. (alors qu'il a une maison à Lisle)

La grossesse de sa femme se passe bien.

Il rencontre le Marquis Chigy avec qui il se lie d'amitié car, de par le mariage du marquis, les deux hommes sont alliés.

23 février 1715 : naissance de son premier enfant, un garçon. [l'auteur est père pour la seconde fois à 31 ans]

8 mai 1715 : M Carichon veut que son gendre signe une transaction pour conclure l'affaire les opposant à M. de Saignon.

Été 1715 : l'auteur, sa femme et sa belle-mère séjournent à Lisle. Ils écourtent leur séjour pour aller rencontrer le Premier Président de Montpellier qui est à Avignon.

On propose à M Carichon l'acquisition de la terre de St Maximin. Il en informe son gendre. L'auteur en donne 100 louis au lieu de 3000 livres de Lods.

L'auteur se rend à Verfeuil chez un ami. Il convainc le baron de Verfeuil de rendre son mariage légitime. L'évêque d'Uzès le rend public. 8 jours après : le baron de Verfeuil décède après un accident d'apoplexie. Il laisse une veuve et quatre enfants.

Décès du Marquis Chigy. Son fils, unique héritier, part à Florence chez ses grands-oncles.

Sa femme est enceinte pour la seconde fois.

L'auteur, sa femme et la belle-mère de l'auteur se rendent à Collias pour voir M. Carichon. M. Carichon et sa femme retournent dans le Comtat-Venaissin. L'auteur et sa femme restent et, il s'occupe de ses domaines, gère sa seigneurie. Mais, sa femme étant sur le point d'accoucher, elle repart pour Avignon.

Avril 1716 : naissance d'un deuxième enfant, aussi un garçon. Il naît à Avignon. Après ses couches, la femme de l'auteur retourne à Collias. [L'auteur a 32 ans]

Fin juin 1716 : l'auteur et sa femme sont sur les bords du Gardon pour assister aux récoltes et aux vendanges.

25 juillet 1716 : Mme de Carichon décède à Lisle d'une crise d'apoplexie.

27 juillet 1716 : l'auteur et sa femme retournent dans le Comtat après la mort de Mme Carichon. M. Carichon part de Lisle pour Collias.

le fils du roi d'Angleterre est à Avignon avec le comte Marc, le milord D'Ormon. L'auteur fait parti de ce cercle de nobles.

Février 1717 : l'auteur reçoit une lettre du Marquis de Montpezat qui l'informe de son arrivée au château de Tresques, propriété de M. le Président de Montclus, beau-frère du marquis. L'auteur se rend audit château, y reste deux jours puis repart pour Avignon.

Mars 1717 : il reçoit une lettre de M. Terrien l'informant de la maladie de M de Montpezat. Les neveux du Marquis, Mrs de Montclus, l'entourent à Sommières. L'auteur les rejoint. Tout le monde s'inquiète de la succession du marquis de Montpezat car ce dernier n'est pas marié et n'a donc pas d'enfants pour lui succéder.

Du 10 mars 1717 à début mai 1717 : l'auteur reste à Avignon. Il reçoit une lettre de M. Terrien l'informant que le Marquis de Montpezat se rend à son château de Montpezat pour y faire son testament.

Mars 1717 : la femme de l'auteur est pour la troisième fois enceinte.

15 mai 1717 : décès du Marquis de Montpezat après une crise d'apoplexie. Il décède à Sommières sans avoir fait de testament pour régler sa succession.

L'auteur reçoit le testament d'Antoine, son 4^e aïeul, qui parle de la substitution masculine. Avec son beau-père, ils essayent de trouver un arrangement avec Mme la Présidente de Montclus à propos de cette substitution. Le fils de cette dernière est d'accord mais pas son frère, l'abbé de Montclus. Cet abbé envoie l'affaire devant le Parlement de Toulouse, ce qui crée une mésentente familiale pour une question d'héritage.

Pendant 7 ans : l'auteur est en procès avec l'évêque d'Alès.

Récolte de 1717 : l'auteur, sa femme et son beau-père sont à Collias. La mère de l'auteur leur rend visite pendant 3 semaines. M de Carichon part pour Lisle.

Automne 1717 : l'auteur et sa femme rejoignent M. Carichon à Lisle.

4 novembre 1717 : naissance de leur troisième enfant, encore un garçon. [l'auteur a 33 ans]

Problème par rapport à la sécularisation du chapitre d'Uzès. Tout doit se régler à Rome, il faut la présence de M. Carichon. L'auteur et sa femme s'organisent pour convaincre M. Carichon d'y aller. M. Carichon cède et laisse une procuration à sa fille avant de partir pour qu'elle puisse s'occuper du Comtat avec son mari.

Décès de l'abbé Despeinvillle. Son successeur est M. Huart. M. Carichon abrège son voyage à Rome.

Mai 1718 : femme de l'auteur est enceinte pour la quatrième fois [l'auteur est âgé de 34 ans.] M. Carichon revient de Rome.

4 janvier 1719 : naissance de leur quatrième enfant, une fille.

20 mai 1719 : délibération sur la vente de la seigneurie d'Argilliers à l'auteur.

22 mai 1719 : mésentente entre l'évêque d'Uzès et M. Carichon. L'auteur arrange tout.

Contrat passé devant le notaire, signé par le prélat et les députés du chapitre.

Reste du mois de mai 1719 : l'auteur et son beau-père sont à Collias.

Juin 1719 : ils rejoignent la femme de l'auteur et leur quatre enfants à Lisle.

Octobre 1719 : les enfants de l'auteur sont atteints de la petite vérole. Les deux plus jeunes sont en nourrice.

Novembre 1719 : le puîné (c'est-à-dire le deuxième enfant) décède. L'aîné en réchappe de justesse, il garde de grandes séquelles physiques. Les autres enfants sont dans le Comtat.

1720 : aucune conclusion quant aux directes des chapelains de Collias.

la peste sévit à Marseille. La famille de l'auteur quitte le Comtat, excepté le frère de M. Carichon. Ils se rendent à Collias. L'auteur va chercher sa mère à Nîmes pour l'emmener avec eux à Collias.

L'auteur se rend à Montpellier pour recevoir du duc de Roquelaure l'accord de posséder des fusils. Le duc lui remet un brevet de commandement pour ses terres de Collias, Laval et Argilliers. Ce brevet donne à l'auteur tous les pouvoirs sur ses terres et ses habitants. Cette délégation des pouvoirs des officiers du roi aux seigneurs est utilisée pour enrayer l'épidémie de peste.

De retour à Collias, l'épidémie ayant légèrement diminuée, l'auteur reprend son plaisir de la chasse.

Fête de St Hubert[soit le 3 novembre] 1720 : création de l'ordre de la Vénérie à la gloire de St Hubert. L'auteur en est le Grand Maître ; M. Carrière, le grand veneur. Exclusion de M. Seonin de St Maximin pour fraude.

1720 : l'auteur part pour Montpellier. Au cabaret où il loge, il rencontre M. Marambo.

L'auteur retourne à Collias où il apprend la mort de sa sœur (à 35 ans). Son mari en est très affecté. Il reste avec une « grosse famille » (p. 77) et, il a perdu 40000 livres

Mauvaise entente entre les Froment et l'auteur à propos des droits sur la terre d'Argilliers. L'aîné et deux de ses frères empêchent les gens de Roubiac d'exercer leurs droits sur Argilliers.

Octobre 1721 : affaire entre les habitants domiciliés d'Argilliers et le corps des habitants forains de la communauté d'Argilliers. Les forains veulent être nommés au Consulat d'Argilliers comme principaux taillables. L'auteur prend leur parti.

10 octobre 1721 : les habitants domiciliés sont déboutés et les trois ordonnances de M de Bavière (privant les forains de leur privilège de payer la taille) sont annulées. Un des habitants forain doit donc être élu consul, et ce, grâce à de M. de Bernage.

Août 1722 : le jour de la fête de Notre Dame, élection consulaire d'Argilliers. L'auteur règle ses différends avec les Froment et reste possesseur de sa part de la terre d'Argilliers.

Fin de la peste [épidémie finie le 29 septembre 1721 à Marseille]: l'auteur, sa femme et le beau-père de l'auteur retournent à Avignon

Les enfants de l'auteur sont en âge d'entrer au collège : l'aîné a 7 ans ; le troisième (le deuxième garçon étant décédé), 5 ans ; la fille, 3 ans. Ils restent à Avignon pour leurs études.

M. de Saignon veut épouser Mlle de Javon. Il demande l'intervention de l'auteur, son cousin, qui accepte.

Conclusion d'un mariage d'amour entre M de Saignon et Mlle de Javon.

Hiver 1722 : M de Saignon veut se séparer de sa femme. L'auteur et toute la famille font tout pour éviter la séparation. Succès : les jeunes mariés ne se séparent pas.

Mai 1724 : élection de Vincent-Marie-Gravina des Ursins comme Pape, plus connu sous le nom du Pape Benoît XIII.

M. Carichon accepte la charge de secrétaire d'Etat du Comtat si le parent de son épouse défunte peut lui succéder. M. de Carichon part pour Rome. Mais, il a le mal du pays et de sa famille. Pendant son absence, sa charge de secrétaire est assurée par le Premier Commis du Bureau de la Légation d'Avignon. M. de Carichon aide, financièrement et grâce à ses relations, l'abbé de Taulignan à s'installer.

Le Cardinal Acoranboni offre à l'abbé de Montpezat (le petit-fils de M. de Carichon) le bénéfice simple de Velleron (qui rapport plus de 2000 livres/an). Mais l'abbé n'a pas l'âge requis [il est alors âgé de 7 ans].

Juin 1724 : l'évêque d'Uzès, M. Poncet, donne son accord pour que M. Malbos soit curé de Collias.

M. Duday décide de se mettre au service du comte de Gabriac (le frère du baron de Gabriac de St Paulet), et de partir pour l'Amérique gérer ses affaires.

[1728 : décès de M. Duday.]

1724 : mésentente entre l'auteur et le marquis d'Oppede sur un imprimé de ce dernier injurieux envers M. Carichon.

mésentente entre l'auteur et le Marquis de Villefranche au sujet d'une écluse appartenant à M. Carichon

Débuts des travaux champêtres[automne] de 1724 : retour de M. Carichon à Collias après un passage à Avignon.

1724 : L'auteur envoie ses garçons dans des Collèges étrangers : l'aîné va dans le Collège des jésuites de Lyon (il a 9 ans), l'autre au Collège des jésuites d'Aix-en-Provence (il a 7 ans).

Décès de l'évêque d'Uzès, M. Poncet, à 96 ans.

1729 : Mrs Pelestord et La Pierre, chapelains de Collias, vendent enfin leurs directes, en échange d'une pension féodale. L'auteur devient donc propriétaire du chapitre d'Uzès.

L'auteur réussit à faire résigner le bénéfice de Montpezat, appartenant à son oncle, pour l'abbé de Montpezat, son fils. Ce bénéfice rapporte 2000livres de rente.

21 habitants de Collias passent un acte de syndicat pour faire casser la vente des directes des chapelains.(à leur tête : Rolland)

Problèmes avec des habitants de Cabrières à cause de leur braconnage sur la terre de Laval de l'auteur. L'auteur doit rejoindre Collias, sa femme reste à Avignon.

Quelques jours après, le baron de Fournès réussit à réconcilier l'auteur avec Cabrières, seigneur de la terre éponyme.

21 janvier 1730 : l'auteur entre en conflit avec un de ses habitants de Collias nommé Jacques Vire. Ce dernier braconne sur les terres de Collias.

23 janvier 1730 : Vire intente un procès à l'auteur. [En 14 mois, le Parlement de Toulouse rendra 11 arrêts de Bureau ou d'audience sur cette affaire.]

1730 : l'aîné des enfants de l'auteur revient du Collège de Lyon (il a 15 ans). Ses parents veulent l'envoyer à Paris pour y faire ses exercices militaires

leur deuxième fils (13 ans) tombe malade durant sa scolarité au Collège des jésuites d'Aix-en-Provence. Son oncle le ramène à Lisle. Ses parents décident de le faire entrer au Collège des jésuites de Lyon, tandis que son frère aîné ira bien à Paris.

Le Marquis de Taulignan doit se rendre à Paris. M de Carichon lui demande de prendre son petit-fils avec lui. Ce dernier accepte.

Le fils aîné de l'auteur (15ans) entre donc dans l'Académie de M. Dugas à Paris

Le parlement de Toulouse rend son 11^e arrêt dans l'affaire Vire/Roubiac : arrêt hors de cour et de procès, sans dommages ni intérêts. L'auteur doit en payer les frais, qui s'élèvent à 400 livres (les 10 autres arrêts lui ont rapporté 4000 livres)

26 avril 1731 : second acte de syndicat obtenu par Rolland (le premier date de 1729)

L'auteur est de nouveau en justice contre Vire, qui a repris le braconnage.

1732 : le curé Malbos, directeur d'une jeune fille unique attachée à l'auteur, est accusé d'avoir débauché cette personne (il lui a fait un enfant). Il s'enfuit à Tarascon. L'auteur le protège : il passe un arrangement avec l'abbé Pajan, Rovière et l'officialité, à savoir que le curé démissionne mais, on lui assure sa subsistance. Le curé démissionne donc mais, l'abbé ne respecte pas l'arrangement et Malbos se retrouve sans revenu. L'auteur l'aide et, appuyé par l'archevêque d'Avignon, il retrouve une place à Avignon. L'auteur lui, s'occupe de l'enfant illégitime.

Milieu 1732 : le fils aîné de l'auteur[âgé de 16,5ans], après 1,5 an passé à l'Académie, décide de partir pour entrer en service.

Tensions dans la famille car, il est dépensier et, il veut entrer en service contre l'avis de son grand-père.

Fin novembre 1733 : après moins d'un an resté près de son grand-père, l'aîné s'en va et laisse trois lettres : pour son grand-père, son père et sa mère.

L'aîné part pour Paris. On lui propose d'entrer dans un régiment de cavalerie et d'infanterie. Il demande une aide financière à son grand-père qui la lui refuse. Son père lui recommande de choisir le régiment de son ami le Marquis de Fournès et, sous condition de bien se conduire, il lui promet de subvenir à ses besoins.

Une fois les lettres de recommandation de son père arrivées, le fils aîné est envoyé à Versailles pour y rencontrer le Cardinal de Fleury, premier ministre. Il obtient le brevet de Cornette et sert dans le Régiment du Roi, sous les ordres du Marquis de Fournès.

Il part pour Valenciennes rejoindre son régiment.

L'auteur est en conflit avec le grand vicaire Pajan qui veut s'emparer du bénéfice de Laudun qui appartient à M. Crotat (ce dernier a promis de donner son bénéfice de Sanilhac, qui rapporte 2000 livres de rente, à l'auteur qui veut y installer M. Malaval)

Sous la pression, M. Crotat négocie avec l'émissaire de Pajan : il lui donne son bénéfice de Sanilhac et garde celui de Laudun (il a donc dépossédé l'auteur de ce qu'il lui avait promis). L'auteur et la famille de Crotat sont indignés par l'attitude de ce dernier.

1734 : Le fils aîné est en campagne d'Allemagne. Il est en quartier avec le Régiment du Roi Cavalerie, dans l'Armée d'Allemagne, sous les ordres de M. de Bellisle.

Le fils aîné veut devenir aide de camp de M. de Bellisle, en plus de sa charge de cornette. Il obtient ce titre grâce à l'intervention de la Marquise d'Ancesune.

Il prend le titre de Marquis de Montpezat. Pour subvenir à ses besoins, son père demande l'aide de ses amis

Le fils aîné, pendant le siège de Philisbourg, est blessé.

Décès de Palejay, bras droit du grand vicaire Pajan.

Toujours poursuites contre M. Crotat à Toulouse.

Après un exil forcé, M. de la Rivière retourne auprès de l'abbé d'Argilliers, à Collias.
[1 mois après, décès de l'abbé d'Argilliers]

Campagne d'Allemagne.

Armée d'Allemagne en quartier d'hiver. Le fils aîné tombe malade et part pour Paris pour se faire soigner. Sa famille est mise au courant. Le grand-père donne une lettre de crédit à son gendre ainsi que 10 louis pour qu'il aille rejoindre cet enfant [il est âgé de 19 ans]

Fin 1734 : l'auteur est au chevet de son fils à Paris

Inquiétude de l'aîné par rapport à l'obtention d'un brevet de Compagnie de Cavalerie dans le régiment royal. Le père et le fils se rendent à Versailles pour déposer 10000 livres de taxe pour ce brevet.

Rechute du fils. Son père reprend l'argent déposé car il sait que son fils ne pourra pas reprendre le service tout de suite.

Retour du père et du fils à Collias où sa mère s'occupe de lui.

Septembre 1735 : fils est guéri le jour de la fête de Notre Dame [de la Nativité donc, le 8 septembre]

1735 : l'auteur est en procès contre Mme de Cabrières à propos d'une censive non payée par cette dernière sur la terre de Laval. L'affaire, après être passée en justice au Sénéchal d'Uzès, est portée devant le Parlement de Toulouse.

Le deuxième fils de l'auteur [18 ans], l'abbé de Montpezat, est malade au Collège des jésuites de Lyon. Il est ramené à Collias pour y être soigné.

L'aîné guéri veut partir en Provence. Son oncle, M. de Carichon, l'emmène à Aix, Marseille et Toulon. Il veut reprendre du service mais, son grand-père s'y oppose.

M. de Carichon accepte que son petit-fils se rende à Tournay pour visiter M. Montese, un parent.

L'auteur reprend l'affaire des créances de son père qui l'oppose à l'hôtel Dieu de Nîmes. (son père était l'héritier de feu M. l'abbé de Rosel et des biens de feu Mme de Rosel)

1736 : cette affaire est remise au Sénéchal de Nîmes qui rend un verdict en faveur de l'auteur. L'hôtel Dieu fait appel au Parlement de Toulouse mais, il est débouté.

Le fils cadet de l'auteur se rétablit. Il est envoyé à Paris.

Décès de Jacques Vire mais, le procureur Rolland, bien qu'il ait perdu, ne paye toujours pas ce qu'il doit à l'auteur.

L'auteur entreprend des travaux sur ses terres : construction d'une bergerie dans sa métairie de Laval pour accueillir 1200 bêtes ; fait rebâtir les écuries à Collias, le grenier à foin (ça lui coûte une centaine de pistoles)

1737 : décès du prêtre M. de la Rivière.

Pajan est muté. C'est lui qui est à l'origine du Concile d'Embrun.

Agrandissement du château de Collias et de l'appartement dans la maison de Lisle

Décès de la femme et de la fille de Jacques Vire, ainsi que du procureur Rolland.

Grand-père demande le retour de son petit-fils de Tournay.

Le fils aîné, après son retour, va à Paris rendre visite à son frère l'abbé qui est au séminaire.

Retour du fils aîné à Avignon. La famille commence à parler de son mariage [Il a 22 ans].

Sa sœur, qui est au couvent des Dames Religieuses de St Laurent à Avignon, lui propose le parti d'une de ses amies pensionnaires avec elle, qui se nomme Mlle de Montmaur. L'auteur s'informe de la situation de la jeune fille chez un notaire. Puis, il s'entretient avec la mère de la jeune fille et rencontre ladite jeune fille. Le fils aîné de l'auteur est autorisé à lui faire sa cour.

Août 1738 : l'auteur conclut le mariage de son fils aîné avec Mlle de Montmaur. [le fils est âgé de 23 ans]

Ils apprennent que la nouvelle épouse est sous le joug de nombreux créanciers. Pendant 15 ans, l'auteur et son fils aîné se battent pour venir à bout de ces créanciers.

Octobre 1738 : toute la famille va à Collias. Mme de Montpezat (l'épouse du fils aîné) est enceinte. Le fils aîné n'est pas en bonne santé, sa femme s'occupe de lui.

L'abbé de Montpezat dépense beaucoup d'argent à Paris. Il demande une aide financière à sa mère qui la lui donne, avec l'accord de l'auteur.

23 novembre 1739 : pour conclure l'affaire des créances de son père : l'auteur gagne 8000 livres.

1739 : le fils aîné et sa femme vivent à Avignon.

Mai 1739 : naissance du premier enfant du Marquis de Montpezat à Lisle. [ils auront 3 enfants et une fausse couche. Sur ces trois enfants, 2 filles survivent]

Juillet 1739 : décès du duc d'Uzès. L'auteur se rend à ses funérailles.

Conflit entre l'auteur et l'évêque de St Brieuc sur le port du nom de Montpezat par l'auteur.

Début novembre 1739 : décès du baron de la Tour du Pin de Gouvernet, sénéchal d'Uzès.

Fin novembre 1739 : l'auteur devient sénéchal d'Uzès. [il a 55 ans]

L'auteur retourne à Lisle.

Décembre 1739 : il emmène sa femme à Collias. Sa belle-fille est atteinte de la petite vérole.

1741 : L'auteur souffre de la « maladie de la pierre » (p. 123), à savoir un ulcère au Sphincter, et va à Avignon pour sa consultation. Il est malade trois mois, son fils aîné prend la relève dans la gérance des affaires familiales.

Août 1741 : l'abbé de Montpezat (le fils cadet), revient pour la deuxième fois demander de l'argent à ses parents qui l'aident.

Fin 1741 : on propose plusieurs partis pour le mariage de la fille de l'auteur, âgée de 22 ans. L'auteur préfère le parti d'un jeune officier du Comtat, enseigne de vaisseau. Ce dernier a une bonne situation, réputation et offre une maison principale à Avignon et une maison de campagne à trois lieues d'Avignon. La jeune fille est d'accord. Trois jours avant que son père rencontre son futur beau-père, la jeune fille change d'avis et, son père abandonne ses tractations.

Les frères de la jeune fille proposent alors le parti du Baron de Sabran de Nicolaï, parent de la mère de l'auteur. Ce parti apporte 7-8000 livres de rente.

Fin janvier 1742 : conclusion du mariage entre la fille de l'auteur et ce baron, malgré le désaccord de la femme de l'auteur.

26 août 1743 : l'auteur gagne son procès contre Mme de Cabrières sur la censive de Laval non payée, grâce à un arrêt du Parlement de Toulouse.

9 mai 1744 : deuxième arrêt du Parlement de Toulouse sur la même affaire.

9 août 1744 : troisième arrêt du Parlement de Toulouse sur la même affaire.

1744 : le gendre de l'auteur, le baron de Sabran de Nicolaï, est poursuivi au Parlement de Toulouse par M. d'Alphanty pour le déposséder de toutes ses terres. La fille de l'auteur [25 ans], qui est enceinte pour la deuxième fois, demande à sa famille d'intervenir. Son frère aîné se rend donc à Toulouse pour régler cette affaire à l'amiable avec M. d'Alphanty

Fin 1744 : la fille de l'auteur accouche de son deuxième enfant. Elle meurt dans les bras de sa mère. [elle avait 25 ans]

Décès de M. de Saignon, cousin germain de l'auteur, sans héritier. Ce dernier avait fait un testament. Sa femme intente un procès contre l'auteur à propos de la substitution et hérite de 14000 livres de rente.

1745 : l'auteur démissionne de sa charge de sénéchal d'Uzès et achète celle de lieutenant du Roi.

Décès de la mère de l'auteur à 84 ans.

Par grâce du roi, Collias est érigé en Marquisat.

L'auteur veut abolir les actes de syndicat. Il a l'appui du sénéchal d'Uzès.

Le comte deournès veut se marier. L'auteur lui propose le parti de Mlle de Gabriac. C'est l'abbé de Gabriac qui termine les tractations, car l'auteur doit rejoindre son fils aîné à Paris qui plaide sa cause devant le Conseil des Dépêches, dans l'affaire qui l'oppose à l'évêque d'Alès quant au port du nom de Montpezat.

31 mai 1745 : quatrième arrêt du Parlement de Toulouse dans l'affaire contre Mme de Cabrières. L'auteur obtient la fongibilité sur la terre de Laval.

1746 : décès de M. de Mairargues, qui a vendu sa portion de Collias à l'auteur en 1699.

L'auteur doit 4132 livres 18 sols et 8 deniers à son cousin Gaujac.

Début 1746 : trahison de l'abbé de Taulignan : il s'est emparé du bénéfice de Velleron que M. de Carichon destinait à son petit fils l'abbé de Montpezat.

1747 : l'auteur a réglé sa dette envers son cousin Gaujac.

M. de Carichon, âgé de 85 ans, est à Collias où il tombe malade. Il refuse tout traitement et décède. Il est enterré dans l'église de Montpezat

Le fils aîné de l'auteur abandonne sa carrière militaire pour s'occuper des affaires familiales. Il demande à être émancipé pour pouvoir gérer le patrimoine. [Il a 32 ans]

Les parents font une donation entre vifs à leur fils aîné : ils lèguent les biens présents et à venir et gardent l'argent liquide tiré des revenus, des francs des dettes tirés du marquisat de Montpezat, soit 30000 livres, de la vaisselle, l'appartement meublé dans la maison d'Avignon.

Les chapelains de Collias passent un acte avec l'auteur pour confirmer la vente de leurs directes. L'évêque d'Uzès est d'accord. En échange de ces directes, les chapelains ont acquis des fonds de terre.

13 juin 1748 : le sénéchal d'Uzès déboute les opposants de l'auteur dans l'affaire des directes des chapelains. Ces derniers font appel au Parlement de Toulouse.

1748 : le fils aîné charge son frère l'abbé de s'occuper de son procès contre les créanciers de sa femme au Parlement de Grenoble car, il doit se rendre à Toulouse pour un procès contre les Montjoux.

1749 : conclusion de l'affaire opposant le Marquis de Montpezat à sa belle-mère, en faveur du marquis.

1750 : les syndiqués, qui s'opposent à l'auteur depuis 1729, se désistent. L'auteur les dispense de payer les dépens.

30 mai 1750 : arrêt du Parlement de Toulouse qui ordonne l'exécution de la sentence du sénéchal d'Uzès à propos de la vente des directes des chapelains de Collias.

Juillet 1750 : l'épouse de l'auteur tombe en léthargie pendant 22 heures mais réussit à s'en sortir.

Octobre 1750 : l'auteur est atteint d'une fièvre putride pendant 14 jours. Il est soigné par sa femme.

Présence de M. de St Quentin, un ami, pendant la durée des maladies de l'auteur et de sa femme.

Janvier 1751 : La Cour des Aides rend un arrêt autorisant le nouveau compoix, demandé par l'auteur dès 1710.

1751 : l'auteur fait construire une écluse en planches de chêne sur la rivière d'alzon.

Eté 1751 : réparation de la charpente des trois moulins à blé en chêne.

Mars 1752 : les lettres patentes, qui érigeaient Collias en marquisat de Montpezat, sont confirmées par un arrêt du Conseil des Dépêches.

Depuis 1699, la terre de Montpezat n'a qu'un seul seigneur : le duc de Montpezat, notre auteur.

21 décembre 1752 : date de rédaction des Mémoires. L'auteur est entouré au château de Montpezat de :

- Son fils aîné [37 ans], venu de Paris,
- Son fils cadet [35ans], l'abbé de Montpezat de Die,
- Sa belle-fille, venue du Dauphiné avec ses deux filles venues du Couvent de Montfleury,
- M. de Carichon, l'oncle de l'épouse de l'auteur,
- L'épouse de l'auteur, sa femme depuis 38 ans.